

Formation

Devenir Acteur PRAP IBC

Acteur en prévention des risques liés à l'activité physique dans l'industrie, le BTP, le commerce et activité de bureau

Durée 14 heures (2 jours en présentiel)

Public concerné : Tous les salariés

Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Il est vivement recommandé au chef d'établissement de suivre la formation « Journée du Dirigeant » avant l'inscription d'un salarié à la formation « Devenir Acteur PRAP IBC ».

Objectif : Devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise

Compétences du document de référence	Contenu
DC 1 : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'Accident du Travail, la Maladie Professionnelle. ✓ Les enjeux humains, financiers et réglementaires. ✓ La démarche de prévention et les acteurs de la prévention. ✓ Le risques, définition, familles de risques, les facteurs de risques, l'évaluation.
DC 2 : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Notions d'anatomie, de physiologie, pathologie. ✓ Les déterminants de l'activité. ✓ Méthodologie de repérage des situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances du corps humain et ses limites. ✓ L'analyse de l'activité lors d'une situation dangereuse.
DC 3 : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les pistes d'améliorations des conditions de travail dans les domaines : humains, organisationnels, techniques. ✓ La remontée d'informations auprès de la hiérarchie. ✓ Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts à ses situations.

Méthodes et moyens : Le stage alterne exposés théoriques, apports de connaissances, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, en intersession, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé. Les supports utilisés seront ceux d'Actitude ainsi que des documents édités par l'INRS.

Evaluation et validation : Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation de l'acteur PRAP IBC.

A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation individuelle de formation. Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux exigences de l'épreuve certificative, pourront prétendre à l'obtention d'un certificat d'ACTEUR PRAP IBC délivré par l'INRS.

Evaluation des résultats : chaque participant recevra un formulaire d'évaluation à l'issue de la formation. Un questionnaire à froid sera proposé à l'entreprise afin de mesurer les acquis de la formation et de permettre une réflexion sur les actions à mettre en œuvre en tant qu'acteur PRAP IBC pour favoriser la prévention des risques dans l'entreprise ou l'établissement.

Le formateur : L'encadrement de cette formation est assuré par un(e) formateur(trice) PRAP IBC certifié(e) par l'INRS.

Durée et modalités de la formation : La durée totale de la formation est 14 heures de face à face pédagogique : réparties en 2 jours non consécutifs (1j + 1j).

Un travail d'intersession sera demandé aux stagiaires d'une durée comprise entre 3 et 4h de travail (*consignes de travail ci-joint*).

L'effectif maximum est de 10 stagiaires.

Afin de conserver sa certification et ses compétences acquises, le maintien et l'actualisation des compétences (MAC Acteur PRAP IBC) d'une durée de 7h00 est obligatoire tous les 24 mois.

PROGRAMME

DEVENIR ACTEUR PRAP IBC

Acteur en prévention des risques liés à l'activité physique dans l'industrie, le BTP, le commerce et activité de bureau

Jour 1	Désignation
Matin 8h30 – 12h	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouverture de la formation✓ Présentation du formateur, des apprenants, du programme, des objectifs et enjeux de la formation et recueil des attentes✓ La démarche de prévention et les acteurs dans l'entreprise✓ Le mécanisme d'apparition du dommage et les risques de son métier
Après-Midi 13h30 – 17h	<ul style="list-style-type: none">✓ Le corps humain : son fonctionnement et ses limites✓ Observation et description de son travail dans sa complexité✓ Les causes et effets des risques de son travail

Jour 2	Désignation
Matin 8h30 – 12h	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation du travail d'intersession et échange sur les différentes situations ✓ Être force de proposition dans l'amélioration de sa situation de travail ✓ La transmission des informations : Qui ? Quoi ? Comment ?
Après-Midi 13h30 – 17h	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort ✓ L'épreuve certificative des domaines de compétences 1, 2 et 3 ✓ Clôture de la formation : bilan et recueil du ressenti des apprenants

Matériel obligatoire PRAP IBC

- ✓ Caisse avec poignets
- ✓ Caisse sans poignets
- ✓ Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées

Fiche consigne du travail d'intersession

(*Prévoir environ 3 à 4 h de travail*)

Observer et Analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en œuvre.

Nous vous demandons de réaliser l'analyse de situations de travail en vous appuyant sur la méthodologie présentée et travaillée au cours de ce 1^{er} module :

- ✓ Choisir une activité de travail et justifier votre choix (pourquoi ce professionnel ? pourquoi cet horaire ? pourquoi dans cet espace de travail ? pourquoi cette activité de travail ? autre ? etc.)

Vous présenterez **un film** (*d'une durée maxi de 3mn*) ou **une image** de l'activité de travail choisie (pensez à demander les autorisations aux salariés concernés et à masquer les visages le cas échéant).

Pour l'analyse de l'activité de travail choisie :

- ✓ Repérer et Hiérarchiser les situations de travail dangereuses du point de vue de l'activité physique (grille d'identification de la charge physique de travail-MACPT 2S)
- ✓ Choisir une situation de travail dangereuse et l'analyser : description de l'activité, sollicitations, déterminants, hypothèses sur les dommages possibles au travers de la fiche A3 "Outil d'observation et d'analyse..."

Facultatif :

- *A partir des besoins identifiés pour le professionnel, proposer des pistes d'améliorations à partir des 9PGP, les hiérarchiser et construire un plan d'actions (cf. Grille de hiérarchisation des pistes d'améliorations)*

Vous présenterez votre travail à l'ensemble du groupe en vous aidant de la fiche « Outil d'observation et d'analyse... » lors du 2nd module.

A l'issue de votre présentation, un échange concernant votre travail sera fait avec le groupe et le formateur en vue d'appréhender l'épreuve certificative d'acteur PRAP.